



Mordu par un malinois

Par GLASNOTS

Bonjour

ce matin j'ai promené mon toutou -moi meme je suis en velo - je fais simplement le tour du paté plaisir de sa balade et de tout son tralala - et en longeant une rue pavillonnaire - vous avez 2 maisons qui possède des chiens costaud - et dans une des maison le malinois se trouvait sur la voie publique - sans proprio - et moi meme mon toutou sans sa laisse mais attché à son collier- je ne m'attendais pas cela de sa part si ce n'est que ce n'est pas la première fois qu'elle me fait le coup -

ce satané malinois se jette sur la gueule de mon toutou grosse peur grosse gueulante - la proprio ne venant pas je fais lui fais signe de ramasser son chien le chien va de nouveau se jeter feroceement sur mon toutou - et je me mets de dos pour protéger mon chien et c'est moi qui me suit pris la morsure - je lui fais rappeler de ramasser son - chien et la v'la partie comme une furie en me déversant une pluie d'insultes

on est partie un lundi matin de quoi ne rien comprendre chez cette gente feminine coriace et cinglante

elle se rattrappe et me dit dans un comportement tordu - je ne vous prendrais plus dans ma voiture - je ne vois pas le rapport avec son chien dehors ?

mon pantalon a été déchiré est ce que c'est à la propriétaire de me rembourser mon pantalon

que dois je faire ? merci de vos réponse

Par florian15

Bonjour,

Vu l'article 1243 du Code civil qui énonce que :

« Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »;

Dans le cadre d'une discussion avec cette personne réclamez-lui le montant de la réparation du dommage le justifiant.

Si, elle ne l'entend pas ainsi, faites-lui savoir votre intention de signaler son chien à la Mairie ce qui l'a contraindra à soumettre son chien à une observation comportementale.

Par GLASNOTS

Bonsoir

dans un premier temps je me suis rendu chez mon médecin et je dois me rendre chez un médecin légiste je le ferai lundi mardi je m'étais rendu chez son veto pour mon toutou c'est un beauceron pas de pb -

et j'ai écrit au maire en joignant le certificat médical

lesion suivant -

une zone erythmreteuse de 4cm

pas de signe de surinfection mais sante fragile

l'incapacite de travail a évaluer par un medecin legiste

si je m'etais pas mis de dos pour proteger le chien cliniquement il aurait ete mort le malinois l'aurait pris de plein face une fois chope il aurait eu ou les yeux eclate ou au cou de quelquechose eclate et a la cle personne pour separer les 2 chiens puisque la propriétaire etait dans ses murs entrain de regarder et l'environnement se cachait derriere leur rideau tout a ete minutieusement calcule ?

voila

Par GLASNOTS

Bonsoir

votre éclairage svp

j'ai demandé au médecin de porter une modif. sur le certificat médical suite à la morsure de ce malinois en fait j'avais une morsure sur la jambe gauche et des griffures au bras droite au bras droite j'ai un catheter et le malheur il n'est plus fonctionnel - mon bras droit presentait au niveau du catheter une rougeur ect
je l'ai signale a un ets de sante ou je suis suivi sauf qu'il veulent me garder 2 jours que j'ai refuse - j'ai demande 24h ayant des contraintes ect
et s'ajoute que je n'ai pas du tout confiance -
1 que dois je faire avec le certificat
2 ais je le droit de demander de rester 24h

merci de vos réponses

Par florian15

Bonjour,

Comme je vous l'avais indiqué, vous devez contacter le maître du chien pour lui faire connaître votre préjudice et la cas échéant qu'il le déclare à son assureur.

Par ailleurs, un établissement hospitalier ne peut retenir une personne si celle-ci le dégage de sa responsabilité. Toutefois, cela n'est pas le cas, si la personne hospitalisée représente un risque sanitaire.

Par GLASNOTS

Bonjour

je me suis présentée au médecin qui lui a bien fait une constatation mais ce que je ne comprends pas sur ce certificat il va mentionné que je suis sans emploi

je ne vois pas l'intéret de préciser cet état de situation serait ce normal

et aucune précision au niveau du catheter qui n'a plus fonctionner ors il a bien vu qu'il y avait griffure et rougeur et plaie purulente
j'ai du ce vendredi en re-poser un autre ?
Merci pour votre participation

Par marguerite

Bonsoir

apres avoir deposé plainte à la gendarmerie et constaté par un médecin (morsure par un malinois proximit" de mon domicile=)- il m'aura fallu apres 7 mois pour que la gendarmrie se manifeste et me fait savoir que ce dossier n'aura aucune suite

comment m'y prendre - je ne voudrais pas qu'il y aura une recidive

merci de votre réponse